

La restauration des berges de l'étang du Bois de la Cambre comprend les travaux principaux suivants:

- l'abattage sélectif d'arbres en bordure de lac
- la restauration des berges

Suite à l'inspection visuelle des berges ayant mis en évidence les phénomènes suivants:

- délitement des murets périphériques avec érosion des berges engazonnées,
- envahissement et dégradation des murets formant les berges par des arbres d'essence de terrain humide,
- tassements localisés des berges, le Maître d'Ouvrage souhaitait entamer des travaux de réhabilitation des berges de l'étang.

Les prestations sont de l'ordre de:

- expertise des berges réalisée par l'association momentanée **agora**-JNC pour le compte de l'IBGE,
- étude d'avant-projet,
- rédaction et suivi du permis d'urbanisme,
- étude de projet,
- rédaction du Cahier Spécial des Charges,
- suivi des travaux.

